# AUTOMATED SPEED ENFORCEMENT SYSTEM OFFENCE NOTICE AVIS D'INFRACTION – SYSTÈME DE CONTRÔLE AUTOMATISÉ DE LA VITESSE

#### Form / Formulaire 6.2

LASTNAME, FIRSTNAME

Provincial Offences Act / Loi sur les infractions provinciales

ONTARIO COURT OF JUSTICE COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO O. Reg. / Règl. de l'Ont. 108/11

## OFFENCE NUMBER

1360-994-24-P2510001-00



ADDRESS.

(Address / Adresse): CITY, ON, POSTAL CODE

being the owner of a motor vehicle displaying propriétaire d'un véhicule automobile muni de la

Ontario number plate PLATE #

plaque d'immatriculation de l'Ontario are charged with the offence of speeding êtes accusé(e) de l'infraction d'excès de vitesse

on the le

You / Vous (Name / Nom):

day of jour de

July

, 2024

1:21 PM

College St. Westbound East of Reynolds Cres. on

sur le/la

(street/road / rue/chemin)

a community safety zone in the une zone de sécurité communautaire dans le/la

City of Belleville

(municipality / municipalité)

as shown in the digitized image set forth in this notice, contrary to section 128 and pursuant to section 207 of the Highway Traffic Act. comme il est indiqué dans les images numérisées présentées dans le présent

avis, contrairement à l'article 128 et conformément à l'article 207 du Code de la route.

The photograph taken by the automated speed enforcement system shows the La photographie prise par le système de contrôle automatisé de la vitesse montre

que le véhicule roulait à la vitesse de

motor vehicle travelling at 51 kilometres per hour in a posted 40 kilomètres à l'heure dans une zone où la vitesse est limitée à

kilometre per hour zone. kilomètres à l'heure.

I believe and certify that the above offence has been committed. Je crois et j'atteste que l'infraction mentionnée ci-dessus a été commise.

Signature of the Officer issuing this notice Signature de l'agent qui a délivré l'avis d'infraction

Issuing Officer Number: \_\_ Matricule de l'agent qui a délivré l'avis d'infraction :

Date of Deemed Service: July 16, 2024

Date de signification présumée :

PLEASE NOTE: Section 207 of the Highway Traffic Act provides that you, as the owner, are liable for this offence even if you were not the driver at the time, subject to limited exceptions. Neither demerit points nor a driver's licence suspension will result from your conviction for this offence. The provincial offences officer has certified that the automated speed enforcement system used in the detection of this offence complied with section 2 of Ontario Regulation 398/19, was in proper working order at the time that the photograph was recorded by that system and was used in an area authorized by law. A certified photograph will be tendered in evidence at your trial. You must apply to the justice at trial if you wish to compel the attendance of the Provincial Offences Officer who issued the certificate of offence or who certified the photograph to be tendered at your trial.

Set Fine Amende fixée \$ 55.00 \$

**Total Payable:** Montant total exigible : (includes set fine, applicable victim fine surcharge and costs) (comprend l'amende fixée, la

suramende compensatoire pour l'aide aux victimes applicable et les frais) :

75.00

TOTAL PAYABLE





REMARQUE : L'article 207 du Code de la route prévoit que vous-même, à titre de propriétaire, êtes responsable de cette infraction même si vous ne conduisiez pas le véhicule à ce moment-là, sous réserve d'exceptions restreintes. Une déclaration de culpabilité pour cette infraction ne mènera pas à l'inscription de points d'inaptitude dans votre dossier ou à la suspension de votre permis de conduire. L'agent des infractions provinciales a attesté que le système de contrôle automatisé de la vitesse utilisé pour détecter cette infraction était conforme à l'article 2 du Règlement de l'Ontario 398/19, qu'il fonctionnait correctement au moment de la prise de la photographie et qu'il était utilisé dans un secteur autorisé par la loi. Une photographie certifiée sera présentée en preuve à votre procès. Vous devez vous adresser au juge du procès si vous désirez obtenir la comparution de l'agent des infractions provinciales qui a délivré le procès-verbal d'infraction ou qui a certifié la photographie qui sera présentée en preuve lors de votre procès.

05/07/2024

Important - If you do not exercise one of the following options within 15 days of receiving this notice, you will be deemed not to wish to dispute the charge and a conviction may be entered against you. A clerk of the court will review the Certificate of Offence for defectiveness before entering a conviction. Within 15 days of becoming aware of the conviction, you may apply for review by a justice. Upon conviction additional costs will be added to the total payable. If the fine goes into default, an administrative monetary charge will be added to the total payable and the information may be provided to a consumer reporting agency. Steps will be taken to enforce your defaulted fine, including refusal to issue a validation of your vehicle permit or refusal to issue a vehicle permit until the total payable and all additional costs and fees have been paid.



#### OPTION 1 - Plea of Guilty - Voluntary Payment of Total Payable

I plead guilty and payment of the total payable is enclosed. (Please complete the payment portion at the bottom of this notice.)

**OPTION 2 – Early Resolution – Meet with Prosecutor** (by choosing this option **you do not** forego the right to a trial).

I request a meeting with a prosecutor to discuss the possible resolution of the charge. I understand that if I fail to attend the scheduled meeting, I will be deemed not to dispute the charge and may be convicted of the offence.



Submit your option 2 request online at www.ontario.ca/ticketsandfines or check the box under option 2 and send this notice by mail to the address below.

OPTION 3 - Trial Option - Ontario Court of Justice, Provincial Offences Office NOTICE OF INTENTION TO APPEAR IN COURT:

I intend to appear in court to enter a plea of not guilty at the time and place set for the trial and I wish to have the trial conducted in the English language. I understand that if I do not attend the trial, I may be convicted in my absence.

Submit your option 3 request online at https://www.hastingscounty.com/communities/services/ provincial-offences or check the box under option 3 and mail the Notice of Intention to Appear (NIA) and Offence Notice to the address below.



LANGUAGE INTERPRETER (Options 2 or 3): I request a language interpreter for my early resolution meeting or trial (leave blank if inapplicable)

Signature

NOTE: You will be sent important notices to the address and/or email on file. You must notify the court if your mailing address or email changes. Your matter may be scheduled by electronic method (e.g., audio or video). If you are unable to participate by electronic method, please contact the court office.

Changes to your address (if applicable): Offence Notice No.

Telephone number and email:

1360-994-24-P2510001-00

Important - Si vous n'exercez pas l'une des options suivantes dans un délai de 15 jours à compter de la réception du présent avis, vous serez réputé(e) ne pas contester l'accusation et une déclaration de culpabilité pourrait être inscrite contre vous. Le greffier du tribunal examinera le procès-verbal d'infraction avant d'inscrire une déclaration de culpabilité. Après avoir pris connaissance de la déclaration de culpabilité, vous avez 15 jours pour demander à un juge d'annuler la déclaration de culpabilité. Sur déclaration de culpabilité, des frais additionnels s'ajouteront au montant total exigible. En cas de défaut de paiement de l'amende, des frais d'administration s'ajouteront au total exigible et l'information pourra être transmise à une agence de renseignements sur le consommateur. Des mesures seront prises pour faire exécuter le paiement de votre amende, y compris le refus d'une demande de validation ou de délivrance de certificat d'immatriculation jusqu'à ce que le montant total exigible et tous les frais additionnels aient été payés.

#### OPTION 1 - Plaidoyer de culpabilité - paiement volontaire du montant total exigible

Je plaide coupable et le montant total exigible est joint au présent avis. (Veuillez remplir la partie « Paiement » au bas du présent avis)

OPTION 2 - Règlement rapide - Rencontre avec le poursuivant (si vous choisissez l'option suivante, vous ne renoncez pas au droit d'obtenir un procès).

Je demande une rencontre avec le poursuivant pour discuter du règlement possible de l'accusation. Je comprends que si je n'assiste pas à la rencontre, je serai réputé(e) ne pas contester l'accusation et un juge pourra inscrire une déclaration de culpabilité contre moi.

Soumettez votre demande d'option 2 en ligne a www.ontario.ca/ticketsandfines ou cochez la case sous l'option 2 et envoyes cet avis par courier a l'adresse ci-dessous.

OPTION 3 - Procès - Cour de justice de l'Ontario, Bureau des infractions provinciales

### AVIS D'INTENTION DE COMPARAÎTRE DEVANT LE TRIBUNAL :

J'ai l'intention de comparaître devant le tribunal pour inscrire un plaidoyer de non-culpabilité à l'heure et au lieu prévus pour le procès et je désire que le procès se déroule en français. Je comprends que si je ne me présente pas au procès, une déclaration de culpabilité risque d'être inscrite en mon absence.

Soumettez votre demande d'option 3 en ligne a l'adresse https://www.hastingscounty.com/communities/services/provincial-offences ou cochez la case sous l'option 3 remplissez Avis d'intention de comparaitre (NIA) et envoyes-le au NIA et avis d'infraction a l'adresse ci-dessous.

INTERPRÈTE DE LANGUE (options 2 ou 3) : Je demande l'aide d'un interprète de langue pour ma rencontre pour règlement rapide ou mon procès. (À remplir, s'il y a lieu)

Signature

REMARQUE: Vous recevrez des avis importants à l'adresse postale et/ou à l'adresse électronique indiquées dans le dossier. Vous devez aviser le tribunal de tout changement à votre adresse postale ou électronique. Votre audience pourrait avoir lieu sous une forme électronique (p. ex., audio ou vidéo). Si vous ne pouvez pas participer à une audience électronique, veuillez en aviser le areffe.

Changement d'adresse (le cas échéant) : N° de l'avis d'infraction : 1360-994-24-P2510001-00

Numéro de téléphone et adresse électronique :

16/07/2024 05/07/2024

made online at http services/provincial- Mastercard, Chequ offence notice on the NOT send cash or payable to the Coul be subject to an ad RETURN SLIP TO Offences Office, 23 Bag 4400, Belleville	•	mmunities/ mber of the order. Do Cheque eques will YOUR ncial 04, Postal
Offence Notice No.	1360-994-24-P2510001-00	Total Payable:
Name:	LASTNAME, FIRSTNAME	



PARTIE PAIEMENT - PLAIDOYER DE CULPABILITÉ : Le paiement peut etre effectue en ligne a

https://www.hastingscounty.com/communities/services/provincial-offences OU par mail utilisant Visa, Mastercard, cheque ou mandat-poste. Ecrivez le numero de l'avis d'infraction sur le recto du cheque ou du mandat. N'envoyez pas d'especes ou de cheques postdates. Libellez le cheque ou mandat a l'ordre de la Cinte de Hastings. Les cheques impayes donneront lieu a des frais d'administration. ENVOYEZ VOTRE BORDERAU A: Cour de Justice De L'Ontario Bureau des infractions provinciales, 235 rue Pinnacle troisieme plancher, bureau 304, sac postal 4400, Belleville, ON K8N 3A9

Offence Notice No.	1360-994-24-P2510001-00	Total Payable: \$75.00	N° de l'avis <u>1360-994-24-P2510001-00</u> Mont	ant total exigible : \$75.00	
lame:	LASTNAME, FIRSTNAME		d'infraction ·		
Address:	ADDRESS, CITY, ON, POSTAL CODE		Nom: LASTNAME, FIRSTNAME		
gn here:		Adresse: ADDRESS, CITY, ON, POSTAL CODE			
Cheque/Money Or	der enclosed: Credit C	Card:	Signez ici :  Chèque ou mandat joint :   Carte de crédit	: <b></b>	
		M:Y:		M:A:	
	Card No	Expiry Date	Nº de carte	Date d'expiration	
	Signature of Cardholder		Signature du titulaire de la carte		

235 Pinnacle St, Rm 304, Belleville, ON K8N 3A9, Monday to Friday 8:30AM to 4:30PM, email poa@hastingscounty.com or website www.hastingscounty.com

Ontario Court of Justice, Provincial Offences Office / Cour de justice de l'Ontario, Bureau des infractions provinciales 235 rue Pinnacle, Bureau 304, Belleville ON K8N 3A9, du lundi au vendredi de 8 h 30 a 16 h 30, envoyes un courriel a poa@hastingscounty.com ou sur le site Web www.hastingscounty.com

FOR INFORMATION ON ACCESS TO ONTARIO COURTS FOR PERSONS WITH DISABILITIES: contact poa@hastingscounty.com or by phone 1-613-966-0331 POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX TRIBUNAUX DE L'ONTARIO : contacter poa@hastingscounty.com ur par telephone au 1-613-966-0331

05/07/2024 16/07/2024